



## Renforcement de la coopération transfrontalière sur fond de Pan-démie Covid-19

*Communiqué de presse : Conférence ministérielle sectorielle Santé de la Grande Région 11 décembre 2020*



11-12-2020

### „Memorandum of Understanding – Planification d’une action coordonnée en cas de pandémies en Grande Région“

"Les mois passés ont montré qu'il ne s'agit pas seulement que chaque État et chaque région essaie de surmonter ses propres problèmes et défis dans cette crise sanitaire, mais qu'il s'agit essentiellement que nous le fassions ensemble. La meilleure aide et le meilleur soutien

possibles doivent être garantis à tout moment aux personnes touchées, qu'elles viennent de France, de Belgique, du Luxembourg ou d'Allemagne. Je suis donc très heureuse que le travail des derniers mois puisse aujourd'hui être officiellement cosigné par écrit", a déclaré Monika Bachmann, ministre de la santé de la Sarre.

S'appuyant sur des coopérations entre nos pays de longue date et notamment en référence des accords-cadres de coopération sanitaires liant les autorités gouvernementales et compétentes en santé de chacun des pays, nos territoires font face ensemble à la crise Covid a rappelé l'ARS Grand Est en saluant cette solidarité exemplaire.

Depuis le début de l'année, de nombreuses mesures ont été prises dans le cadre de la lutte commune contre la pandémie. Entre autres choses, l'admission transfrontalière des patients atteints de Covid-19 a été rendue possible, les foyers ont été identifiés plus rapidement et le personnel des établissements médicaux et de soins a été soutenu dans son travail quotidien au-delà des frontières.

La déclaration d'intention "Memorandum of Understanding" (MoU) reprend les domaines de coopération concernés par la situation de ces derniers mois. Le contenu du MoU a été discuté aujourd'hui lors d'une vidéoconférence entre les Ministres et responsables politiques en charge de la Santé du Luxembourg, de la Belgique, du Grand Est et de la Rhénanie-Palatinat.

Paulette Lenert, Ministre de la Santé du Grand-Duché du Luxembourg souligne : „Le virus nous a montré à quel point nos efforts respectifs de gestion de crise se font ressentir au-delà de nos frontières. Nous avons beaucoup appris les uns des autres et je salue notre échange ouvert et la confiance réciproque, qui a été la base de nos actions depuis le début de la crise. Il sera tout aussi important pendant les mois à venir, qui seront décisifs, de continuer d'échanger et nous coordonner. »

La Rhénanie-Palatinat a déjà été très heureuse de soutenir ses amis européens par solidarité au cours des derniers mois de la pandémie", a rapporté Sabine Bätzing-Lichtenthäler, ministre de la santé de Rhénanie-Palatinat. "Nous avons accueilli dans nos hôpitaux des patients nécessitant des soins respiratoires et aidé nos partenaires à se procurer des respirateurs et d'autres équipements. Je me félicite vivement du fait qu'avec le mémorandum signé aujourd'hui, nous avons convenu d'élargir encore la coopération transfrontalière dans la lutte contre la pandémie", a poursuivi le ministre.

« Pour la Région Grand Est, Véronique Guillotin, conseillère régionale et sénatrice, a mis en exergue la nécessité d'une communication et d'une information renforcée des habitants des zones frontalières dans la Grande Région, afin de valoriser les engagements portés par les autorités de santé publique ; elle a également indiqué la disponibilité de la Région Grand Est, compétente en matière de formation en soins infirmiers, pour créer un parcours de formation dédié pour les professionnels travaillant au Luxembourg, pays où le marché des soins infirmiers est le plus en tension. »

Le protocole d'accord qui s'intègre dans les accords-cadres de coopération sanitaire liant les pays transfrontaliers précise les aspects sur lesquels des actions doivent être développées dans le cadre d'une action de lutte coordonnée contre la pandémie. Cela concerne en particulier les mesures de mise en quarantaine, les stratégies de vaccination, les capacités de dépistage, la libre circulation des patients sans obstacle administratif ni financier, la prise en charge transfrontalière de patients, le secours d'urgence, l'échange et le soutien matériel et humain et le maintien de la main d'œuvre qualifiée, formation initiale et continue du personnel soignant et hospitalier.

"Nous sommes conscients, au niveau suprarégional, des défis que pose une telle coordination au niveau transfrontalier. Mais ce qui fait la spécificité de notre région, c'est la cohésion qui s'exprime dans ce document. La lutte commune contre les pandémies au sein de la Grande Région est un élément important pour l'avenir - pour les pandémies actuelles et celles éventuelles à venir", a conclu Monika Bachmann.

© Foto: Pressestelle MSGFF

## Pour en savoir plus

### Liens

[Pressemitteilung Saarland](#)